



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 octobre 2009  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatrième session

### **Organisation de la soixante-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour**

#### **Deuxième rapport du Bureau**

1. À sa 2<sup>e</sup> séance, le 24 novembre 2009, le Bureau a examiné une demande présentée par la France et Malte (A/64/232) tendant à faire inscrire à l'ordre du jour de la soixante-quatrième session une question additionnelle intitulée :

« Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée ».

À cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

a) D'inscrire cette question à l'ordre du jour sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions);

b) De la renvoyer à la Sixième Commission.

2. À la même séance, le Bureau a également examiné une demande présentée par l'Azerbaïdjan, le Bénin, la Colombie, le Costa Rica, Haïti, le Kirghizistan, le Mexique, les Philippines, le Portugal, la République-Unie de Tanzanie, la Slovénie et le Timor-Leste (A/64/233) tendant à faire inscrire à l'ordre du jour de la soixante-quatrième session une question additionnelle intitulée :

« Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale pour les migrations ».

À cet égard, le Bureau a décidé qu'il examinerait à une date ultérieure l'inscription de la question à l'ordre du jour.

3. Toujours à la même séance, le Bureau a examiné une demande du Secrétaire général (A/64/234) tendant à faire inscrire à l'ordre du jour de la soixante-quatrième session une question additionnelle intitulée :

« Université des Nations Unies ».



À cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

a) D'inscrire cette question à l'ordre du jour sous le titre B (Promotion d'une croissance économique soutenue et du développement durable, conformément à ses résolutions en la matière et aux décisions prises lors des récentes conférences des Nations Unies);

b) De la renvoyer à la Deuxième Commission.

4. À la même séance, le Bureau a également examiné une demande présentée par l'Arabie saoudite, Sainte-Lucie et l'Ukraine (A/64/235) tendant à faire inscrire à l'ordre du jour de la soixante-quatrième session une question additionnelle intitulée :

« Statut d'observateur du Conseil des présidents de l'Assemblée générale auprès de l'Assemblée générale ».

À cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

a) D'inscrire cette question à l'ordre du jour sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions);

b) De la renvoyer à la Sixième Commission.

5. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 16 septembre 2009, le Bureau a décidé qu'il examinerait à une date ultérieure l'inscription de la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte » à l'ordre du jour (A/64/250, par. 50). À sa 2<sup>e</sup> séance, le 24 novembre 2009, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa soixante-quatrième session sous le titre A (Maintien de la paix et de la sécurité internationales), étant entendu que l'Assemblée ne l'examinerait pas jusqu'à nouvel avis.

---